

Avis émis le : **19-01-2006**
Numéro du dossier : **A07-VM-01**

Conformément à :

- _ la réglementation du Conseil du patrimoine de Montréal (règlements 02-136 et 02-136-1),
- _ la Loi sur les biens culturels (chapitre IV),
- _ l'article 89,5 de la Charte de la Ville de Montréal.

Le Conseil du patrimoine de Montréal émet un avis.

DEMANDEUR D'AVIS

Nom : Arrondissement Ville-Marie
Personne contact :
Adresse : 888, boulevard de Maisonneuve Ouest
Arrondissement : Ville-Marie
Code postal :
Téléphone :
Télécopieur :
Courriel :

LIEU VISÉ

Bâtiment ou site visé : Église Erskine and American
Adresse : 3407, rue Sherbrooke Ouest
Arrondissement : Ville-Marie
Lot (s) :
Statut juridique :
- Provincial :
- Municipal :
- Fédéral :
Autre reconnaissance :
L'église est désignée lieu historique national du Canada (1998)
Inscrit dans un secteur significatif à critères AA et est désigné immeuble significatif.

NATURE DES TRAVAUX

Démolition de la section arrière de l'église et construction d'une nouvelle aile pour y loger la collection d'art canadien du Musée des beaux-arts de Montréal.

AUTRES INSTANCES

Le comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement Ville-Marie devra émettre une recommandation au conseil d'arrondissement.

Le comité ad hoc d'architecture et d'urbanisme devra émettre un avis sur le projet.

Le projet devra être présenté en consultation publique, par l'OCPM, au courant de l'hiver 2007.

HISTORIQUE

L'église est construite en 1893-1894 pour la congrégation presbytérienne Erskine. Son architecte, Alexander Cowper Hutchison s'inspire de l'œuvre de l'architecte américain Henry Robson Richardson qui fait une grande utilisation de pierre rustiquée, d'appareillage complexe, de grands arcs romans et de cette asymétrie victorienne. Sa construction est représentative d'une période de grande richesse et elle se démarque par son architecture et son implantation sur une rue majeure, au sein du Square Mile. Des travaux entrepris par Nobbs et Hyde, transforment en 1938-1939, le plan intérieur de l'église. Ces modifications au plan initial sont principalement dues à la venue de la congrégation presbytérienne American. Depuis 1925, l'église s'est jointe à l'église Unie.

L'église a été désignée en tant que lieu historique d'importance nationale au niveau fédéral depuis 1998. Elle est aussi classée A ou *incontournable* selon l'exercice de hiérarchisation régionale, réalisé dans le cadre de l'inventaire des lieux de culte du Québec, en 2005.

DESCRIPTION DU PROJET

Démolition et construction d'une nouvelle aile au nord de l'église pour y loger la collection d'art canadien du musée. Cette opération implique la démolition des salles d'usage communautaire et de bureaux liés aux activités de l'église ainsi que le *sunday school* et la chapelle.

La construction d'un nouveau volume sur le terrain ainsi libéré, comprenant 3700 m², dont 2000 m² d'espace d'exposition et de planchers sur cinq niveaux. Cette intervention double l'espace actuellement disponible pour la présentation de la collection d'art canadien. L'accès principal aux salles est prévu via un passage souterrain dont l'entrée est dans le pavillon Hornstein. L'accès souterrain est le point de départ et le parcours se poursuit sous le sanctuaire jusqu'au nouveau volume arrière, où le visiteur accède aux différents niveaux qui représentent une période de l'art canadien. La visite de la collection est donc presque exclusivement localisée dans la nouvelle section.

Selon l'analyse déposée, la nef ne peut être utilisée à des fins muséologiques sans une adaptation rigoureuse aux normes muséographiques. Invoquant cette raison, la solution d'une construction neuve adjacente à la nef est privilégiée afin de conserver l'intégrité du sanctuaire. Le sanctuaire serait utilisé comme lieu de concerts, de rassemblements et d'ateliers éducatifs.

Avec ce projet, l'idée d'un jardin de sculptures est aussi présenté, dans une section de l'avenue du Musée située entre le pavillon Hornstein et l'église, qui utiliserait, en grande partie, l'emprise publique.

Une étude patrimoniale concernant l'église a été réalisée au mois d'octobre 2006 et déposée avec l'étude architecturale sur la transformation de l'église pour recevoir le nouveau pavillon d'art canadien du Musée des beaux-arts de Montréal.

ANALYSE DU PROJET

La réalisation du projet d'agrandissement du Musée des beaux-arts de Montréal entraînera une modification profonde et irréversible de la signification de ce lieu de culte. Pour les protestants et pour l'église Unie, autant de valeur est accordée aux activités qui se déroulent dans le *sunday school* et dans les espaces communautaires que dans ceux qui ont lieu dans le sanctuaire. La démolition de ces espaces communs à l'arrière du sanctuaire, crée donc une rupture de cette continuité entre le sanctuaire et le lieu d'éducation et de vie communautaire. Il serait faux à cet égard, d'affirmer que toute l'église sera conservée. Le sanctuaire seul sera conservé. L'insertion de nouvelles fonctions et la construction d'un nouveau volume selon le projet déposé, permettent le maintien de l'espace physique du sanctuaire mais non plus de l'église comme structure presbytérienne ou de l'église Unie. Les interventions lourdes sont concentrées à l'arrière, afin de conserver l'intégrité architecturale de la nef et des façades principales de l'église. Aussi, le Musée des beaux-arts de Montréal s'engage à restaurer et à conserver le corps central de l'église y compris le sanctuaire.

Aucun élément n'est conservé de la section démolie, à l'exception des vitraux réalisés par Tiffany situés dans la chapelle. Ils seront placés dans les fenêtres du sanctuaire.

L'analyse des documents déposés laisse croire que le sanctuaire ne sera pas ou très peu mis à contribution dans l'usage muséal. Le passage par le sanctuaire de l'église ne fait pas obligatoirement partie de l'expérience d'une visite des collections. L'accès privilégié se fait par le passage souterrain et la collection se trouvant presque uniquement dans le nouveau volume construit, laisse présager qu'un visiteur puisse voir les salles d'expositions sans prendre connaissance, avant la dernière salle vitrée au 4^e niveau, qu'il se trouve dans une ancienne église. Il est regrettable à ce titre que des solutions plus imaginatives ou des alternatives d'usage muséal qui permettent l'utilisation du sanctuaire n'aient été présentées.

Architecture

Sur le plan architectural, le nouveau volume proposé est en contraste avec l'église tant par ses formes que par les matériaux proposés. Le parti semble être d'y faire une intervention contemporaine, tout comme il fut fait pour les plus récentes interventions d'agrandissement du musée. À ce titre le marbre, un rappel du bâtiment initial sur la rue Sherbrooke, l'actuel pavillon Hornstein, et le verre sont proposés comme matériaux de revêtements

extérieurs. Le langage architectural résolument contemporain est d'une facture plutôt maniérée dans le sens où la volumétrie est très articulée et l'enveloppe hétérogène. Il subsiste encore plusieurs imprécisions quant aux ouvertures et à l'insertion de matériaux nobles. La nouvelle construction s'impose en contraste et présente peu de souci d'insertion ou de continuité avec l'église et les autres constructions de l'avenue du Musée.

Environnement

Pour apporter une meilleure lecture de l'insertion de l'agrandissement dans cet environnement, les représentations graphiques de ce nouveau volume devraient se faire en présentant un contexte plus large qui prendrait en compte les perspectives de l'avenue du Musée et ceci dans les deux directions. Selon les photomontages, il n'est pas possible d'estimer quel sera l'impact de cette nouvelle construction à partir de l'avenue Docteur-Penfield ou encore comment le nouveau volume s'inscrit dans l'alignement des anciennes demeures de la rue du Musée.

Voie publique

Concernant l'emprise sur la voie publique pour l'aménagement d'un jardin de sculpture; le CPM estime que ce projet n'est pas suffisamment détaillé pour qu'il soit analysé en même temps que les transformations de l'église. Il est nécessaire de connaître la position de la Ville à ce sujet. Il nous semble que l'identité de ces espaces doit rester publique et que le travail d'aménagement doit être davantage conçu en linéarité, tenant compte de l'avenue du Musée et du cadrage quelle offre vers le mont Royal. Aucune étude de circulation, analyse prospective des impacts de la limitation de la circulation, ou des impacts urbains ou paysagers n'ont été présentés.

Encore une fois, nous constatons que cette intention d'aménagement ne vise pas à mener le visiteur à l'entrée principale de l'église sur la rue Sherbrooke et que l'entrée principale de cette nouvelle aile demeure par le biais du pavillon Hornstein.

Avis du Conseil du patrimoine de Montréal

CONSIDÉRANT l'importance patrimoniale de l'église Unie Erskine & American;

CONSIDÉRANT la conservation de sa présence sur rue par le maintien de 75% de son volume actuel;

CONSIDÉRANT que l'enveloppe du bâtiment ainsi que l'intérieur du sanctuaire seront restaurés;

CONSIDÉRANT l'importance du Musée des beaux-arts de Montréal comme institution culturelle montréalaise et de ses bâtiments sur la rue Sherbrooke;

Le Conseil du patrimoine de Montréal émet un avis favorable pour le changement d'usage.

Le CPM exprime son regret quant au projet de démolition de la section arrière de l'église puisque la signification et l'intégrité du lieu seront ainsi diminuées,

Le CPM émet un avis favorable au principe du projet de construction mais il émet des réserves quant au traitement proposé.

Enfin, le CPM estime que le projet d'aménagement d'un jardin de sculptures devrait faire l'objet d'une demande séparée, accompagnée des études et analyses nécessaires. S'il n'est pas présenté en même temps, il devrait aussi être retiré des photomontages du projet de construction.



Le 19 janvier 2007